

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00070
Numéro SIREN : 770 800 704
Nom ou dénomination : ATELIERS CINI

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 5514

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CINI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 107 - 109 boulevard Tolstoï 54510 TOMBLAINE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 77080070400023

Néant *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>		N-1 <u>31/12/2020</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	643 695	AG	535 780	107 915	137 920
	Fonds commercial (1)	AH	82 322	AI	82 322		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	11 108	AM	11 108		1 667
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 764 679	AS	2 458 684	305 995	395 763
	Autres immobilisations corporelles	AT	581 292	AU	408 432	172 860	205 018
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations		CU		CV			
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	63 652	BI		63 652	122 310	
TOTAL (II)	BJ	4 146 748	BK	3 485 218	661 530	862 677	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	224 120	BM	224 120	240 789
		En cours de production de biens	BN	270 569	BO	270 569	196 062
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		305
ACTIF CIRCULANT	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	138 330	BY	138 330	345 348
		Autres créances (3)	BZ	492 390	CA	492 390	666 695
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Disponibilités	CF	272 303	CG	272 303	905 840
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	73 622	CI	73 622	87 835
		TOTAL (III)	CJ	1 471 333	CK	1 471 333	2 442 874
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 618 082	1A	3 485 218	2 132 863	3 305 551	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 63 652 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications au sujet de ce formulaire sont données dans la notice n° 2022 Dossier N° 005185 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CINI		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.0.0.....0.0.0.....)	DA	400 000	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	40 000	40 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	571 079	571 079
	Report à nouveau	DH	(1 805 282)	(731 269)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 589 091)	(1 074 013)
	Subventions d'investissement	DJ	117 693	107 000
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(2 265 601)	(687 204)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	139 035	3 833
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	139 035	3 833
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 034 121	2 130 631
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	572	188
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	54 300	300
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	771 755	796 442
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 353 041	1 014 763
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	726	3 919
	Autres dettes	EA	44 914	42 679
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	4 259 429	3 988 922	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 132 863	3 305 551	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 185 072	1 974 772	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CNT		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue } biens*	FD	FE	FF	5 751 678	
		FG	FH	FI	3 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	5 754 678	
	Production stockée*			FM	(267 285)	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	5 028	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	38 594	
	Autres produits (1) (11)			FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 531 018
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	904 231	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	14 822	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	2 044 174	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	266 971	
	Salaires et traitements*			FY	2 318 414	
	Charges sociales (10)			FZ	913 409	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements*			GA	161 098
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	10 213
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	3 833	
	Autres charges (12)			GE	13 251	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 650 415	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(1 119 396)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	16	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN	1	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	16
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	21 828	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	21 828
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(21 827)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(1 141 224)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CINI		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	14	20	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	48 909	36 402	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	48 923	36 422	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	511 868	7 992	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		3 219	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	139 035		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	650 903	11 211	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(601 980)	25 211	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(41 999)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 721 569	5 567 442	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 310 660	6 641 455	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 589 091)	(1 074 013)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	201 780	176 609
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	63 963	25 630	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	10 000	13 250		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe		650 903	48 923		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 132 863.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 104 332.53 Euros et dégageant un déficit de 1 589 090.89- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'entreprise a subi, cette année encore, une nouvelle perte d'activité liée aux conséquences de la crise sanitaire. Elle a eu recours au chômage partiel et les remboursements ont été comptabilisés au crédit des comptes de salaires.

Les PGE obtenus auprès du Crédit Agricole (732000 euros) et du CIC (1098000 euros) en 2020 ne sont pas encore remboursés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	8.2363	39 000			39 000
Actions amorties	8.2363	9 565			9 565

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds	82 322			82 322	
Total	82 322			82 322	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et brevets taux amort. 10 et 20 %	285 870	20.00
Logiciels et brevets		50.00
Logiciels et brevets	97 295	100.00
Logiciels et brevets taux amort. 33.33 et 25%	252 338	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes pour les immobilisations non amorties sur la V.N.C. :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaires	10 à 33 ans
Agencements et aménagements	Linéaires	2 à 20 ans
Brevets	Linéaires	5 ans
Matériels et outillages	Linéaires et dégressifs	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaires	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaires et dégressifs	2 à 8 ans
Mobilier		

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées selon la méthode FIFO.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	110 036
Total	110 036

Détail des produits à recevoir

	Montant
AVOIR A RECEVOIR TAXE FONCIERE	30 374
SOLDE CVAE	4 926
IJSS CPAM	619
FOURNISSEURS DIVERS	17
SUBVENTIONS	74 100
Total	110 036

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 113
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 429
Dettes fiscales et sociales	311 365
Autres dettes	9 424
Total	371 332

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

	Montant
FACT A RECEVOIR FORMATION	17 000
FACT A RECEVOIR HONORAIRES	15 406
FACT A RECEVOIR ENTRETIEN MATERIEL	2 714
FACT A RECEVOIR ELEC+GAZ	12 761
FACT A RECEVOIR LA POSTE	144
FACT A RECEVOIR EAU	317
FACT A RECEVOIR MEDECINE TRAVAIL	89
RRR A ETABLIR	9 187
PROVISION POUR CONGES A PAYES	158 003
PROVISION RUPTURE CONV	24 349
CHARGES/PROVISION CP	66 444
DOTATION COMITE ENTREPRISE	47 301
FORMATION PRO.	5 403
INVEST. CONSTRUCTION	9 033
COREM	831
ASSURANCE A PAYER	238
FRAIS BANCAIRES	1 541
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	571
Total	371 332

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	73 621
Total	73 621

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCE	51		
LEASING	6 206		
LOCATION MOBILIERE	5 926		
LOYER	33 924		
DOCUMENTATION	1 350		
ENTRETIEN	17 313		
FORMATION	7 897		
FRAIS DEPLACEMENTS	954		
Total	73 621		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	2 981 845
PRODUCTION VENDUE DE BIENS A L'EXPORT	1 106 108
VENTES DE PRODUITS RESIDUELS	16 379
Total	4 104 332

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	12
Employés	12
Ouvriers	22
Total	46

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8.400 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8.400
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		330 000
Nantissement de matériel en garantie de 2 emprunts	330 000	
Total (1)		330 000

Engagements reçus

Garantie de l'état de 90% de deux emprunts souscrits pour 1.800.000 euros en cours d'exercice.	1 620 000
Total	1 620 000

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 338 840	37 158	1 375 998
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			549 890	3 278	553 168
- dotations de l'exercice			159 525	3 278	162 803
Total			709 415	6 556	715 972
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			655 384	29 403	684 787
- exercice			193 603	7 439	201 042
Total			848 987	36 842	885 829
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			193 603	620	194 223
- entre 1 et 5 ans			345 242		345 242
Total			538 845	620	539 465
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				2 167	2 167
- entre 1 et 5 ans			4 250		4 250
Total			4 250	2 167	6 417

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	58 424
45 à 54 ans	11 à 20 ans	276 972
35 à 44 ans	21 à 30 ans	9 391
moins de 35 ans	plus de 30 ans	11 310
Engagement total		356 097

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation 0,40 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- FOURNISSEURS DIVERS	14	77200000
- CESSION ELEMENTS D'ACTIFS	642	77520000
- QP SUBV. INV RAMENEE AU RESULTAT	48 267	77700000
Total	48 923	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES	4 475	67120000
- INDEMNITES RUPTURE CONTRAT DE TRAVAIL	413 784	67180000
- CSP RUPTURE CONTRAT DE TRAVAIL	92 272	67180000
- ECART VERSEMENT SALAIRES	481	67180000
- SOLDE SALAIRES 2020	206	67200000
- RAPPEL COTISATIONS 2018	650	67200000
Total	511 868	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENT ASSURANCE	20 857
AVANTAGES NATURES	16 566
REMBOURSEMENT SALAIRES	23 780
REMBOURSEMENT FORMATIONS	2 760
Total	63 963

Le 05/05/2022
SARL HELGE Président

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 456 950	400 000	400 000	400 000	400 000
Nbre des actions ordinaires existantes	48 565	48 565	48 565	48 565	48 565
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	10 063 611	8 413 495	7 569 913	5 754 678	4 104 333
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	441 364	801 102	776 108	953 833	1 300 312
Impôts sur les bénéfices	313 955	47 263	65 600	41 999	
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	361 056	632 428	731 269	1 074 013	1 589 091
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	15.55	17.47	14.63	18.78	26.77
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7.43	13.02	15.06	22.11	32.72
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	72	68	71		
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 486 178	2 902 416	2 729 591	2 318 414	1 957 711
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 599 113	1 328 296	1 093 038	913 409	787 458

ATELIERS CINI
Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 107-109, Boulevard Tolstoï
54510 TOMBLAINE
770 800 704 RCS NANCY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

DÉCISIONS D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 1.589.090,89 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

Report à nouveau antérieur débiteur : - 1.805.282,11 euros
Perte de l'exercice : - 1.589.090,89 euros

AFFECTATION :

Au Report à nouveau, soit : -1.589.090,89 euros
Suite à cette affectation, le compte REPORT A NOUVEAU présente un solde débiteur de 3.394.373 euros.

L'associée unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2020 :

Néant

Exercice clos le 31 Décembre 2019 :

Néant

Exercice clos le 31 Décembre 2018 :

2,06 euros par action

Certifié conforme,
La Présidente



Frantz MERCIER

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Nancy

Expert Comptable Diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de la région Grand Est

Expert Judiciaire
près la Cour d'Appel de Nancy et
la Cour Administrative d'Appel de Nancy

ATELIERS CINI

S.A.S.U. au capital de 400 000 Euros

107-109, boulevard Tolstoï
54510 TOMBLAINE

RCS NANCY 770 800 704

RAPPORT SUR LES COMPTES

**ETABLI PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
pour l'exercice clos le 31 décembre 2021**

ATELIERS CINI

S.A.S.U. au capital de 400 000 EUROS

**107-109, boulevard Tolstoï
54510 TOMBLAINE**

770 800 704 RCS NANCY

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

RAPPORT SUR LES COMPTES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I - Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ATELIERS CINI relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

M

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

III – Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacements et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

J'ai procédé à l'appréciation des informations contenues dans l'annexe aux comptes annuels et notamment la partie « règles et méthodes comptables – faits caractéristiques de l'exercice » relatives à l'impact de la crise sanitaire sur les comptes et l'incertitude qu'elle génère, et mes travaux ne m'ont pas conduit à remettre en cause les informations qui y sont exposées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de

la Présidente et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V – Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente, associée unique.

VI – Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- *Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Vandoeuvre, le 29 juin 2022.



Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CINI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 107 - 109 boulevard Tolstoï 54510 TOMBLAINE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 7 0 8 0 0 7 0 4 0 0 0 2 3 Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				13 11 22 02 1		13 11 22 02 0	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	643 695	AG	535 780	107 915	137 920
	Fonds commercial (1)	AH	82 322	AI	82 322		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	11 108	AM		11 108	1 667
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 764 679	AS	2 458 684	305 995	395 763
	Autres immobilisations corporelles	AT	581 292	AU	408 432	172 860	205 018
	Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AA		CT			
	Autres participations	AB		CV			
	Créances rattachées à des participations	BE		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	63 652	BI		63 652	122 310
TOTAL (II)		BJ	4 146 748	BK	3 485 218	661 530	862 677
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	224 120	BM		224 120	240 789
	En cours de production de biens	BN	270 569	BO		270 569	196 062
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			305
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	138 330	BY		138 330	345 348
	Autres créances (3)	BZ	492 390	CA		492 390	666 695
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	272 303	CG		272 303	905 840
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	73 622	CI		73 622	87 835
	TOTAL (III)	CJ	1 471 333	CK		1 471 333	2 442 874
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	5 618 082	IA	3 485 218	2 132 863	3 305 551



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 63 652 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CINI

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.0.0.....0.0.0.....)	DA	400 000	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	40 000	40 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	571 079	571 079	
	Report à nouveau	DH	(1 805 282)	(731 269)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 589 091)	(1 074 013)	
	Subventions d'investissement	DJ	117 693	107 000	
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	(2 265 601)	(687 204)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	139 035	3 833	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	139 035	3 833	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 034 121	2 130 631	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	572	188	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	54 300	300	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	771 755	796 442	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 353 041	1 014 763	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	726	3 919	
	Autres dettes	EA	44 914	42 679	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	4 259 429	3 988 922	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 132 863	3 305 551	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 185 072	1 974 772		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

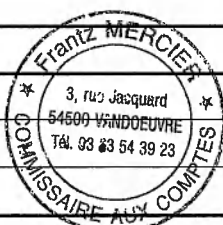
Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CINI		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD	2 998 225	FE	1 106 108	FF	4 104 333
			} services*	FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 998 225	FK	1 106 108	FL	4 104 333
	Production stockée*					FM	64 294	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	425 993	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	78 009	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 672 630
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	761 173	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	16 669	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 760 446	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	178 439	
	Salaires et traitements*					FY	1 957 711	
	Charges sociales (10)					FZ	787 458	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	163 790
			} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	10 213
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	3 833	
	Autres charges (12)					GE	10 000	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 635 686
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(963 057)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	16	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	1	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	16	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 070	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	24 070	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(24 054)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(987 111)	



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CINI		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 14	20
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 48 909	36 402
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 48 923	36 422
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 511 868	7 992
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 219
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 139 035	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 650 903	11 211
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (601 980)	25 211
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(41 999)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 4 721 569	5 567 442
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 6 310 660	6 641 455
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN (1 589 091)	(1 074 013)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP 201 780	176 609
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1 63 963	25 630
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 10 000	13 250
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7	
	Dont cotisations obligatoires Madelin A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
Cf état annexe		Charges exceptionnelles 650 903	Produits exceptionnels 48 923
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CINI Néant *

* Ne pas reporter le montant des caillottes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
			Consécutives, à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	717 826	KE	KF 19 300	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3] 1 065 749	KS	2 815 326	KT	KU 3 668
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	419 721	KW	KX
		Matériel de transport *	KY	53 634	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	108 971	LC	LD
	Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN	3 397 652	LO	LP	3 668
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T	
	Autres participations	8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	59 610	1U	1V 4 042	
	TOTAL IV	LQ	59 610	LR	LS 4 042	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	4 175 088	OH	OJ	27 009	



CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4	
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN	CO	D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO	LV	LW 737 125	IX 737 125	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK 54 315	ML 2 764 679	2 764 679
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN 419 721	MO 419 721
		Matériel de transport	IV	MP	MQ 52 601	MR 52 601
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 108 971	MU 108 971
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF		
TOTAL III	IY	NG	NH 55 348	NI 3 345 971	3 345 971	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	OU	OV	OW	
	Autres participations	IO	OX	OY	OZ	
	Autres titres immobilisés	II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F 63 652	2G 63 652	
	TOTAL IV	I3	NJ	NK 63 652	NH 63 652	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	OK	OL 55 348	OM 4 146 748	4 146 748	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CINI										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial			RE	82 322	RF		RI		RJ		82 322			
Autres immobilisations incorporelles			PE	497 584	PF	38 196	PG		PH		535 780			
TOTAL I			RK	579 906	RM	38 196	RN		RO		618 102			
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	2 419 564	QA	93 436	QB	54 315	QC		2 458 684			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	225 275	QE	24 738	QF		QG		250 013			
	Matériel de transport		QH	53 473	QI	162	QJ	1 033	QK		52 601			
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	98 560	QM	7 258	QN		QO		105 818			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
	TOTAL II		QU	2 796 871	QV	125 594	QW	55 348	QX		2 867 116			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN	3 376 777	QP	163 790	QQ	55 348	QR		3 485 218			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial		RP	RO	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incorporelles		N7		P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I		RW		RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains		Q2		Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9		R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d'autrui	R7		R9	S1	S2	S3	S4						
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations										NO				
TOTAL III		NL			NM									
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ							
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SONEG SAS

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIERS CINI

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TB	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 833	5W	139 035	5X	3 833	5Y	139 035
	TOTAL II	5Z	3 833	TV	139 035	TW	3 833	TX	139 035
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
	- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09				
	Sur stocks et en cours	6N	10 213	6P	6R	10 213	6S		
	Sur comptes clients	0T		6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A			
TOTAL III	7B	10 213	TY	TZ	10 213	UA			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	14 046	UB	139 035	UC	14 046	UD	139 035	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF	14 046			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ	139 035	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		SASU ATELIERS CINI				Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US
	Autres immobilisations financières		UT	63 652	UV	63 652	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	138 330		138 330	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)		UZ				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	76 560		76 560
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP	79 025		79 025
	Groupe et associés (2)		VC	110		110	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	336 695		336 695	
	Charges constatées d'avance		VS	73 622		73 622	
	TOTAUX		VT	767 994	VU	767 994	VV
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 541	1 541		
	à plus de 1 an à l'origine		VH	2 032 580	398 508	1 634 072	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	572	572			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	771 755	771 755			
Personnel et comptes rattachés		8C	334 825	334 825			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	946 958	506 672	440 286		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	20 128	20 128		
publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	51 130	51 130		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	726	726			
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	44 914	44 914			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	4 205 129	VZ	2 130 772	2 074 358	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	116 380	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 132 863.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 104 332.53 Euros et dégagant un déficit de 1 589 090.89- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'entreprise a subi, cette année encore, une nouvelle perte d'activité liée aux conséquences de la crise sanitaire. Elle a eu recours au chômage partiel et les remboursements ont été comptabilisés au crédit des comptes de salaires.

Les PGE obtenus auprès du Crédit Agricole (732000 euros) et du CIC (1098000 euros) en 2020 ne sont pas encore remboursés.

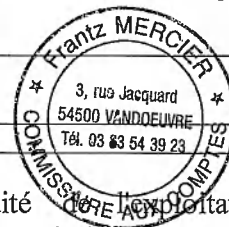
- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

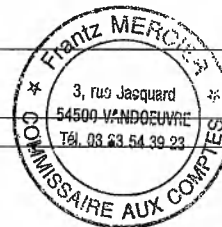
Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021



Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	8.2363	39 000			39 000
Actions amorties	8.2363	9 565			9 565

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds	82 322			82 322	
Total	82 322			82 322	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et brevets taux amort. 10 et 20 %	285 870	20.00
Logiciels et brevets		50.00
Logiciels et brevets	97 295	100.00
Logiciels et brevets taux amort. 33.33 et 25%	252 338	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes pour les immobilisations non amorties sur la V.N.C. :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaires	10 à 33 ans
Agencements et aménagements	Linéaires	2 à 20 ans
Brevets	Linéaires	5 ans
Matériels et outillages	Linéaires et dégressifs	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaires	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaires et dégressifs	2 à 8 ans
Mobilier		

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées selon la méthode FIFO.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

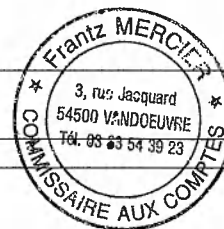
Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	110 036
Total	110 036

Détail des produits à recevoir

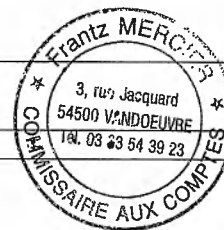
	Montant
AVOIR A RECEVOIR TAXE FONCIERE	30 374
SOLDE CVAE	4 926
IJSS CPAM	619
FOURNISSEURS DIVERS	17
SUBVENTIONS	74 100
Total	110 036

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 113
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 429
Dettes fiscales et sociales	311 365
Autres dettes	9 424
Total	371 332

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021



Détail des charges à payer

	Montant
FACT A RECEVOIR FORMATION	17 000
FACT A RECEVOIR HONORAIRES	15 406
FACT A RECEVOIR ENTRETIEN MATERIEL	2 714
FACT A RECEVOIR ELEC+GAZ	12 761
FACT A RECEVOIR LA POSTE	144
FACT A RECEVOIR EAU	317
FACT A RECEVOIR MEDECINE TRAVAIL	89
RRR A ETABLIR	9 187
PROVISION POUR CONGES A PAYES	158 003
PROVISION RUPTURE CONV	24 349
CHARGES/PROVISION CP	66 444
DOTATION COMITE ENTREPRISE	47 301
FORMATION PRO.	5 403
INVEST. CONSTRUCTION	9 033
COREM	831
ASSURANCE A PAYER	238
FRAIS BANCAIRES	1 541
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	571
Total	371 332

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	73 621
Total	73 621



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCE	51		
LEASING	6 206		
LOCATION MOBILIERE	5 926		
LOYER	33 924		
DOCUMENTATION	1 350		
ENTRETIEN	17 313		
FORMATION	7 897		
FRAIS DEPLACEMENTS	954		
Total	73 621		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	2 981 845
PRODUCTION VENDUE DE BIENS A L'EXPORT	1 106 108
VENTES DE PRODUITS RESIDUELS	16 379
Total	4 104 332

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	12
Employés	12
Ouvriers	22
Total	46

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8.400 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8.400
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021



- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Nantissement de matériel en garantie de 2 emprunts	330 000	330 000
Total (1)		330 000

Engagements reçus

Garantie de l'état de 90% de deux emprunts souscrits pour 1.800.000 euros en cours d'exercice.	1 620 000
Total	1 620 000

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 338 840	37 158	1 375 998
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			549 890	3 278	553 168
- dotations de l'exercice			159 525	3 278	162 803
Total			709 415	6 556	715 972
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			655 384	29 403	684 787
- exercice			193 603	7 439	201 042
Total			848 987	36 842	885 829
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			193 603	620	194 223
- entre 1 et 5 ans			345 242		345 242
Total			538 845	620	539 465
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				2 167	2 167
- entre 1 et 5 ans			4 250		4 250
Total			4 250	2 167	6 417



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	58 424
45 à 54 ans	11 à 20 ans	276 972
35 à 44 ans	21 à 30 ans	9 391
moins de 35 ans	plus de 30 ans	11 310
Engagement total		356 097

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation 0,40 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- FOURNISSEURS DIVERS	14	77200000
- CESSION ELEMENTS D'ACTIFS	642	77520000
- QP SUBV. INV RAMENEE AU RESULTAT	48 267	77700000
Total	48 923	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES	4 475	67120000
- INDEMNITES RUPTURE CONTRAT DE TRAVAIL	413 784	67180000
- CSP RUPTURE CONTRAT DE TRAVAIL	92 272	67180000
- ECART VERSEMENT SALAIRES	481	67180000
- SOLDE SALAIRES 2020	206	67200000
- RAPPEL COTISATIONS 2018	650	67200000
Total	511 868	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021



Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENT ASSURANCE	20 857
AVANTAGES NATURES	16 566
REMBOURSEMENT SALAIRES	23 780
REMBOURSEMENT FORMATIONS	2 760
Total	63 963

Le 05/05/2022
SARL HELGE Président